

ACTUALISATION DU GLOSSAIRE SUR LES TSUNAMIS, édition 2016

DÉFINITION ACTUELLE ¹	CORRECTIONS
(Page de couverture et page 1)	Glossaire sur les tsunamis 2016 Série technique n° 85
(Page 2)	<p>Couverture : Logo de la vague internationale de tsunami (ITSU) reproduit avec l'aimable autorisation d'Aqualog, France.</p> <p>À des fins bibliographiques, le présent document doit être cité comme suit :</p> <p>Commission océanographique intergouvernementale. Troisième édition. <i>Glossaire sur les tsunamis</i>, 2016. Paris, UNESCO. Série technique de la COI, n° 85. (Disponible en anglais, français, espagnol, arabe et chinois) (IOC/2008/TS/85rev.2)</p> <p>Publié par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p> <p>UNESCO/COI, 7 Place de Fontenoy, 75 352 Paris 07 SP, France, Tél. : +33 1 45 68 39 83/84, Fax : +33 1 45 68 58 12. http://ioc.unesco.org ; tsunami.ioc@unesco.org</p> <p>Imprimé par la COI/UNESCO et la <i>National Oceanic and Atmospheric Administration</i> (NOAA) (États-Unis) Centre international d'information sur les tsunamis</p>
<u>TSUNAMI LOCAL</u> (page 5)	<p>Tsunami local</p> <p>Tsunami engendré par une source proche et dont les effets destructeurs se limitent aux côtes situées à une distance inférieure à la distance parcourue en moins d'une heure par le tsunami, soit généralement dans un rayon d'environ 200 kilomètres. Un tsunami local est le plus souvent généré par un séisme, mais peut aussi être provoqué par un glissement de terrain ou une coulée pyroclastique lors d'une éruption volcanique. Dans l'histoire, 90 % des dégâts causés par des tsunamis l'ont été par des tsunamis locaux.</p>

¹ Les numéros de page renvoient à l'édition anglaise actuelle du *Glossaire sur les tsunamis*.

<p><u>ÉTUDE DE TERRAIN CONSÉCUTIVE À UN TSUNAMI</u> (page 21)</p> <p>[...]</p>	<p><i>2^e paragraphe</i></p> <p>[...] La COI a publié un Guide pour les études de terrain consécutives aux tsunamis (Manuels et guides n° 37, 1998, 2^e édition 2014, IOC/2014/MG/37) qui offre un cadre flexible concernant la réalisation d'études, leurs principes directeurs et protocoles, les types de données et les observations à effectuer pour normaliser la collecte de données.</p>
<p><u>ICG/IOTWS</u> (page 29)</p>	<p><u>ICG/IOTWMS</u></p> <p>Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien, créé par l'Assemblée générale de la COI à sa vingt-troisième session (résolution XXIII-12), en 2005. Le secrétariat du GIC/IOTWMS se trouve actuellement à Perth (Australie). Le GIC/IOTWMS compte à ce jour 28 États membres.</p>
<p><i>Une nouvelle définition remplace :</i> (page 31)</p> <p><u>PTWC</u> et <u>WCATWC</u></p> <p><i>Supprimer les photos et les cartes</i></p>	<p>CENTRE NATIONAL D'ALERTE AUX TSUNAMIS (NTWC)</p> <p>Centre officiellement désigné par le gouvernement pour jouer un rôle de surveillance et émettre des alertes aux tsunamis et autres communiqués analogues sur le territoire national conformément aux procédures opérationnelles normalisées du pays.</p>
<p><i>Supprimer la définition suivante</i> (page 32)</p> <p><u>RTSP</u></p>	
<p><u>TBB</u> (page 32)</p>	<p><u>TBB</u></p> <p>Tableau d'affichage électronique sur les tsunamis (TBB). Le TBB est un service de courrier électronique proposé par le CIIT qui offre un forum de discussion scientifique ouvert et objectif où publier des articles d'actualité et d'information concernant les tsunamis et la recherche dans ce domaine. Le CIIT propose ce service aux chercheurs qui étudient les tsunamis ainsi qu'à d'autres techniciens professionnels afin de faciliter la large diffusion d'informations sur les tsunamis, l'état actuel des travaux de recherche ainsi que des annonces concernant les réunions à venir et d'autres matériels relatifs aux tsunamis. Toute contribution des membres du TBB est la bienvenue. Les messages sont immédiatement diffusés sans modification. Le TBB s'est avéré très utile pour organiser rapidement des enquêtes après un tsunami, en diffuser les résultats et prévoir des ateliers et des colloques sur les tsunamis. Les membres du TBB reçoivent</p>

	<p>automatiquement les bulletins et avis relatifs aux tsunamis émis par le PTWC et le NTWC des États-Unis.</p>
<p>Définition ajoutée (page 33)</p>	<p>TOWS-WG</p> <p>Par sa résolution XXIV-14 (2007), l'Assemblée de la COI a créé le Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG) afin de donner aux organes directeurs de la COI des avis sur des activités coordonnées de développement et de mise en œuvre de systèmes d'alerte et de mitigation concernant les tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer qui représentent des priorités communes à tous les GIC/TWS.</p>
<p>Définition ajoutée (page 35)</p>	<p><u>CENTRES D'INFORMATION SUR LES TSUNAMIS</u></p> <p>Centres fournissant aux États membres et au public une assistance technique ainsi qu'une aide à la formation, à la sensibilisation et au renforcement des capacités en vue de l'élaboration de mesures de prévention, de préparation et de mitigation concernant les tsunamis. Les centres assurent notamment la gestion des études de performance après un phénomène, servent de ressource pour l'élaboration, la publication et la diffusion de matériels d'éducation, de prévention et d'information sur les tsunamis et peuvent appuyer les activités d'évaluation des risques et de mitigation. Un centre d'information sur les tsunamis a été mis en place au sein de chaque système régional d'alerte aux tsunamis, dans le cadre du GIC.</p> <p><u>PTWS</u> Centre international d'information sur les tsunamis (CIIT)</p> <p><u>IOTWMS</u> Centre d'information sur les tsunamis dans l'océan Indien (IOTIC)</p> <p><u>NEAMTWS</u> Centre d'information sur les tsunamis pour l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (NEAMTIC)</p> <p><u>CARIBE-EWS</u> Centre d'information sur les tsunamis dans les Caraïbes (CTIC)</p>

<p><u>NIVEAUX DE MENACE DE TSUNAMI</u> (page 35)</p>	<p><u>NIVEAUX DE MENACE DE TSUNAMI</u></p> <p>Ils décrivent les types de menace que représente un tsunami en fonction de l'aléa potentiel et de ses conséquences sur les populations, les structures et les écosystèmes sur terre ou dans les milieux marins proches du littoral. En fonction du type de menace, un NTWC pourra émettre le bulletin d'information ou la déclaration correspondant au tsunami concerné.</p> <p><u>Menace d'inondation des terres</u></p> <p>Tsunamis pouvant inonder des communautés côtières et éventuellement provoquer des dégâts importants. En présence d'une menace terrestre, les populations doivent évacuer les zones à risque.</p> <p><u>Menace pour les eaux marines côtières</u></p> <p>Les tsunamis qui constituent une menace marine peuvent provoquer de forts courants dangereux et inhabituels dans les eaux côtières. En présence d'une menace marine, les populations doivent rester hors de l'eau et à l'écart des estrans, y compris les chenaux et les estuaires.</p> <p><u>Menace potentielle</u></p> <p>Tsunamis représentant une menace potentielle terrestre ou marine, encore en cours d'évaluation.</p> <p><u>Absence de menace</u></p> <p>Absence de possibilité qu'un tsunami se produise ou tsunamis n'étant pas supposés provoquer de dégâts ni représenter un danger pour la population.</p>
<p><u>Remplacer la définition</u> (page 36)</p> <p><u>TWC</u></p>	<p><u>PRESTATAIRE DE SERVICES RELATIFS AUX TSUNAMIS (TSP)</u></p> <p>Centre qui surveille l'activité sismique et le niveau de la mer et diffuse en temps voulu des informations sur les menaces de tsunami dans le cadre d'un Groupe intergouvernemental de coordination (GIC) de centres nationaux d'alerte aux tsunamis (NTWC)/points focaux pour l'alerte aux tsunamis (TWFP) et d'autres prestataires de services opérant dans un bassin océanique donné. Les NTWC/TWFP peuvent utiliser ces produits pour élaborer et diffuser des alertes aux tsunamis dans leur pays. Les TSP peuvent également diffuser des messages publics à l'échelle d'un bassin et faire office de centre national d'alerte aux tsunamis diffusant des alertes pour leur propre pays. Plusieurs</p>

	<p>prestataires de services ont été établis dans le cadre des GIC.</p> <p><u>PTWS</u></p> <p>Centre consultatif sur les tsunamis dans le Pacifique Nord-Ouest (NWPTAC) de l'Office météorologique japonais (JMA)</p> <p>Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC) des États-Unis</p> <p><u>IOTWMS</u></p> <p>Centre australien conjoint d'alerte aux tsunamis (JATWC)</p> <p>Centre indien d'alerte rapide aux tsunamis (ITEWC)</p> <p>Système indonésien d'alerte rapide aux tsunamis (InaTEWS)</p> <p><u>CARIBE-EWS</u></p> <p>Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC) des États-Unis</p> <p>Il peut également exister des arrangements bilatéraux, multilatéraux et sous-régionaux pour la fourniture de produits à un sous-ensemble d'États membres au sein du GIC. Ce dernier peut décider ou non de mettre en place des critères.</p>
<p><u>TWFP</u> (page 37)</p>	<p><u>TWFP</u></p> <p>Point focal du GIC pour l'alerte aux tsunamis. Point de contact disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (un bureau, une unité opérationnelle ou un poste, et non un individu), désigné officiellement par le centre national d'alerte aux tsunamis ou par le gouvernement pour recevoir et diffuser les informations relatives aux tsunamis émises par un prestataire de services relatifs aux tsunamis du GIC, conformément aux procédures opérationnelles normalisées du pays. Le TWFP peut ou non être le NTWC.</p>
<p><u>Troisième de couverture</u></p>	<p>[Ajouter les logos de la COI, de la NOAA et du CIIT]</p> <p>Centre international d'information sur les tsunamis, un partenariat de la COI de l'UNESCO et de la NOAA</p> <p>Daniel K. Inouye Regional Center (IRC), 1845 Wasp Boulevard, Building 176, Honolulu, Hawaii 96818, États-Unis. Tél. : (1) 808-725-6050, Fax : (1) 808-725-6055,</p>

	<p>http://www.tsunamiwave.info, E-mail : itic.tsunami@noaa.gov</p> <p>Situé à Honolulu, le Centre international d'information sur les tsunamis (CIIT) a été créé le 12 novembre 1965 par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. La première session du Groupe international de coordination du Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (GIC/ITSU) s'est réunie en 1968. En 2005, le GIC/ITSU a été renommé « Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique » (GIC/PTWS) afin de souligner la nature globale de la réduction des risques.</p> <p>Le CIIT remercie les scientifiques ci-après pour l'aide qu'ils ont apportée à la révision du présent document : Thorkild Aarup, Jose Borrero, Paula Dunbar, Fumihiko Imamura, Osamu Kamigaichi, Laura Kong, Emilio Lorca, Charles McCreery, Modesto Ortiz, William Power, Alexander Rabinovich, Kenji Satake, François Schindele, Fred Stephenson, Costas Synolakis et Masahiro Yamamoto.</p>
--	---

Préface

La coordination internationale d'un système d'alerte aux tsunamis a pris naissance dans le Pacifique en 1968 sous l'égide de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, en coopération avec le Centre international d'information sur les tsunamis (CIIT), créé le 12 novembre 1965 par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et situé dans les locaux du service météorologique national de la *National Oceanic and Atmospheric Administration* des États-Unis.

Dès 1988, les experts et les États membres ont reconnu la nécessité de normaliser la terminologie relative aux tsunamis sous la forme d'un glossaire, qui a obtenu l'approbation de la communauté scientifique. La première édition du Glossaire sur les tsunamis (Série technique de la COI, n° 37, 1991), publiée par la COI et le CIIT, renfermait plus de 2 000 termes et définitions relevant de disciplines telles que la géophysique, l'océanographie, l'ingénierie et les mathématiques.

À la suite du tsunami survenu dans l'océan Indien en décembre 2004, la COI a été chargée par les Nations Unies de coordonner la mise en place de systèmes régionaux analogues d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers, et de mitigation, dans la mer des Caraïbes, l'Atlantique du Nord-Est et la Méditerranée ainsi que l'océan Indien, en complément de celui de l'océan Pacifique. Des groupes d'experts issus de différents contextes régionaux ont élaboré une définition commune des termes à employer dans le cadre de la mise en place des quatre systèmes régionaux. Sous la coordination du CIIT, ces efforts internationaux ont donné lieu, en 2008, à une nouvelle édition du Glossaire sur les tsunamis (Série technique de la COI, n° 85). Dans les années qui ont suivi, le Glossaire a été traduit et diffusé en anglais (version originale), arabe, chinois, français, indonésien, espagnol, ourdou et plusieurs autres langues.

Depuis 2015, les modifications apportées au contenu du Glossaire sur les tsunamis sont soumises à la validation du Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG), en vue d'être approuvées ultérieurement par les organes directeurs de la COI. Par le biais de ce mécanisme, on espère la reconnaissance et l'adoption par les États membres de cette publication en tant que norme validée dans ce domaine.

L'édition 2016 du Glossaire sur les tsunamis contient la définition de termes techniques et des informations sur les groupes d'experts et de gouvernance d'alerte aux tsunamis et de mitigation.

Les versions du Glossaire rédigées dans les langues de travail de l'UNESCO sont établies par la Division des conférences, des langues et des documents de l'UNESCO.

Remerciements

Le Centre international d'information sur les tsunamis (CIIT) a joué un rôle essentiel dans l'élaboration et l'actualisation régulière du Glossaire sur les tsunamis. M. George Pararas-Carayannis (CIIT) a dirigé la publication de la première édition du Glossaire, dans laquelle figurent les remerciements aux nombreux contributeurs.

Depuis, plusieurs scientifiques et spécialistes de premier plan ont collaboré pour améliorer le contenu du Glossaire sur les tsunamis dans les versions ultérieures établies par le CIIT et la COI, parmi lesquels Fumihiko Imamura, Modesto Ortiz, Kenji Satake, François Schindelé, Fred Stephenson, Costas Synolakis et Masahiro Yamamoto. De vifs remerciements sont adressés à Laura Kong (CIIT) pour avoir assuré la coordination des récentes versions du Glossaire.